

SUD LANDES

« Tellement de grandes maisons et de gens qui vivent seuls »

Un dispositif expérimental porté par la Communauté de communes Macs et le bailleur social Soliha permet à des seniors d'ouvrir leurs portes à des personnes en attente de logement

Benjamin Ferret
b.ferret@sudouest.fr

« **M**aman, tu es devenue folle ! Tu ne vas pas faire rentrer quelqu'un chez toi. » Les craintes verbalisées par ses deux enfants, Thérèse Discazeaux les a entendues. Puis elle a fait comme elle a toujours fait. Cette Soustonnaise de 82 ans, commerçante en retraite, a décidé d'ouvrir sa maison de 150 mètres carrés et sa piscine à une personne qu'elle ne connaissait pas.

« Le troisième, Stéphane, s'apprête à partir, après deux mois passés chez moi », explique ce jeudi 11 juin 2026 cette octogénaire ayant adhéré à Partageons un toit, un dispositif expérimental d'hébergement intergénérationnel lancé depuis le premier mois de l'année 2024 par l'intercommunalité Macs (Maremne Adour Côte Sud) dans les 23 communes de son territoire. « Maintenant, ça serait bien que d'autres fassent comme moi. Il y a tellement de grandes maisons et de gens qui vivent tout seul dedans. »

Tromper la solitude

Cette idée de proposer « une chambre avec une salle de bains et une entrée indépendante », c'est tout d'abord par « charité chrétienne » que Thérèse Discazeaux l'a eue, suite au décès de son mari. Il y

« **Chaque mois, 30 nouvelles personnes du territoire qui nous font une demande de logement** »

avait, d'un côté, cet espace que le couple avait fait construire et « aménagé au moment d'accueillir (sa) belle-mère à la maison ». Et de l'autre une envie de tromper une solitude entamée avec son veuvage. L'opportunité qu'une colocation se contractualise dans le cadre du projet Partageons un toit est donc apparue comme une aubaine pour l'octogénaire. « Le fait d'être accompagné tout du long de l'hébergement. C'est rassurant. » Avant de



Thérèse Discazeaux propose une chambre avec salle de bains et entrée indépendante dans sa maison de Soustons. ISABELLE LOUVIER / SO

passer un jeu de clés à la personne en recherche d'un hébergement, une rencontre lui a permis de se faire un premier avis.

« Avoir de petits moments de convivialité, c'est évidemment un plus. Mais on n'impose rien », souligne la Soustonnaise. Une première expérience, malheureuse, a été effacée dans ses souvenirs par la personnalité de William, le deuxième colocataire ayant résidé chez elle durant quatre mois. « C'est un chouette type. Il venait blaguer avec moi dans mon salon, le matin ou après le souper. »

« Le reste au suivi »

« On vit ensemble sans vivre ensemble. Cela s'est fait naturellement », approuve Stéphane. Sa colocation avec Thérèse se termine d'une heureuse façon, puisque cet homme de 53 ans va s'installer à Magescq dans un appartement assez grand pour accueillir ses deux enfants dont il partage la garde.

« À partir du moment où j'ai emménagé à Soustons, tout le reste a suivi. » Une adresse, puis un emploi, lui ont permis de mettre fin à une galère traversée par nombre de Landais. « Lorsque je me suis séparé, le seul logement que j'ai trouvé, c'est un appartement à Vieux-Boucau qu'il me fallait quitter pour la saison, avant de signer un nouveau bail. Au bout de deux ans, le propriétaire a fait le choix d'une autre forme de location. »

Cet exemple de passerelle concrétise les fondations de Partageons un toit, projet porté par Delphine Galin. « L'absence de logement dispo-

« **Avoir de petits moments de convivialité, c'est évidemment un plus. Mais on n'impose rien** »

nible sur le territoire reste le principal frein à l'insertion. Avec Soliha Landes, le bailleur social assurant le suivi de la cohabitation, l'objectif est d'aider la personne hébergée à trouver un logement pérenne. »

Nouveaux hébergeurs

Avec l'assurance de percevoir une rétribution de 320 euros, pour une chambre avec sanitaire, ou 400 euros pour un studio, durant une période de deux mois renouvelable deux fois, « quatre hébergeurs sur les 16 propositions reçues » ont répondu aux normes attendues par le pôle Développement social territorial de Macs.

« Durant cette phase d'expérimentation qui nous a permis d'obtenir la Palme de l'initiative intergénérationnelle, Partageons un toit a déjà favorisé l'accueil de huit personnes », apprécie Delphine Galin. De nouvelles entrées devraient suivre, même si un autre chantier attend la porteuse du projet.

« Les sorties positives des locataires nous invitent maintenant à aller plus loin. Mais pour cela, il nous faut trouver de nouveaux hébergeurs. Chaque mois, ce sont 30 nouvelles personnes du territoire qui nous font une demande de logement. »

3 questions à Régis Gelez

Président de la Communauté de communes Macs

Souhaitez-vous faire perdurer Partageons un toit ?

C'est un projet innovant qui va s'inscrire dans la durée sur l'ensemble du territoire de Macs. Il ne s'agit pas forcément de massifier le dispositif, mais de parvenir à faire de la dentelle entre des hébergeurs âgés et des personnes d'une autre génération.

Le projet va au-delà du logement...

Dans cette période où la tentation du repli sur soi est forte, Macs entend mener des politiques dans lesquelles l'humain, le lien social et la solidarité sont au cœur de chaque projet. Partageons un toit en est un exemple, avec un dispositif qui lutte contre l'isolement de certaines personnes tout en permettant à une autre de trouver un logement temporaire.

Comment aller plus loin ?

C'est évidemment tentant de décliner ce dispositif pour les travailleurs saisonniers, mais cela ne saurait suffire. Nous allons en revanche regarder ce qu'il est possible de faire avec le patrimoine foncier dont Macs est propriétaire, et celui de certaines communes qui seraient prêtes à mettre à disposition des bâtiments.



Le Piéton

alerte concernant un risque de perturbations du côté de la rue des Cités, à partir d'aujourd'hui. Il n'y a pas de quoi avoir peur : il s'agit simplement de travaux d'assainissement réalisés par le Grand Dax. Il faudra prendre son mal en patience, car les travaux devraient se poursuivre jusqu'au mois d'octobre.

CASINO DAX
GRANDE TOMBOLA

CROISIÈRES & TICKETS DE JEU
À GAGNER !

TIRAGES : 19 & 26 JUIN

PIÈCE D'IDENTITÉ VALABLE OBLIGATOIRE

*Ticket de jeu promotionnel. Règlement disponible à l'accueil du Casino. Jeu jusqu'au 28/06/26, réservé aux personnes majeures et autorisées à jouer. SASU Casino de Dax, au capital de 242 162€, RCS 413 454 488 00027.

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETENEZ VOS COMPTES ! REP. JOURN. - 05 58 91 13 40 - 11, rue Lavoisier, 13400 NARBONNE

Utile

« Sud Ouest »

Rédaction. 2, rue Morancy, 05 24 62 32 50. Accueil de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. dax@sudouest.fr
Publicité, petites annonces. 05 24 62 32 60.
Abonnements. Votre journal à domicile au 05 57 29 09 33.

Services

Police municipale et objets trouvés. 05 58 74 50 32.
Fourrière. Dac Automobiles, 14, rue Lavoisier, ZI Les Partensots, à Narrosse. 05 58 74 23 84 ou 06 40 18 65 98.
Encombrants. Grand Dax, 0800 73 00 77.
Voiries et tri des déchets. Grand Dax, 0800 73 00 77.
Bibliothèque municipale. 05 58 74 72 89.
Transports. Couralin, 05 58 56 39 40. Vitenville (navette gratuite sur le secteur de Dax), 05 58 56 80 80.
Déchetteries. À Narrosse, route de l'Observatoire : 05 58 91 13 40. À Saint-Paul-lès-Dax, rue des Artificiers : 05 58 91 13 40. À Rivière-Saas-et-Gourby, route de la Sablière. À Heugas, 3 461, route des Barthes : 05 58 35 90 30.